

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-septième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 11 septembre 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

Confirmé le 2 octobre 2008

Procès-verbal de la deux cent soixante-septième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 11 septembre 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BABINEAU, Patrice Chargé de cours – Département des sciences administratives	X (<i>arrive à 12 h 20</i>)	
CADIEUX, Samuel Étudiant – Baccalauréat avec majeure en communication		X
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat. avec majeure en science politique		X
DAVILA-GOMEZ, Ana-Maria Professeure – Département des sciences administratives		X
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
GÉRIN, Marie Chargée de cours – Département de psychoéducation et de psychologie	X	
HURTUBISE, Denis Doyen des études	X	
LANARIS, Catherine Directrice – Module de l'éducation	X	
LOGRIPPO, Luigi Professeur – Responsable des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information		X
MARTIN, Thibault Professeur – Département de travail social et des sciences sociales		X
PÉRODEAU, Guilhème Directrice – Module de la psychologie	X	
SAINT-MACARY, Jan Professeur – Département des sciences administratives	X	
TREMBLAY, Alexandre Étudiant - DESS en sciences comptables		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VILLEMAIRE, Jean-Rock Étudiant – Baccalauréat. avec majeure en science politique	X	

PRÉSENT**ABSENT****OBSERVATEUR RÉGULIER :**MANSEAU, André
Directeur - BLUM

X

SECRÉTAIRE :MAURICE, Luc
Secrétaire général

X

Le président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 15.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-sixième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Corrections au Calendrier universitaire pour l'année 2009-2010
- 4.- Émission de diplômes
- 5.- Émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle
- 6.- Émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal
- 7.- Nomination d'une (1) personne chargée de cours à la sous-commission des études
- 8.- Nominations de quatre (4) professeurs au Comité de la recherche et de la création
- 9.- Suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en administration scolaire (0382)
- 10.- Suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en renouvellement pédagogique (0441)
- 11.- Modification du programme de maîtrise en éducation, concentration orthopédagogie (3701)
- 12.- Modification du programme de certificat en informatique de gestion (4108)
- 13.- Modification du programme de certificat en design graphique (4745)
- 14.- Modification du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers (3265)
- 15.- Ajout de cours optionnels à certaines majeures, mineures et certificats en sciences sociales
- 16.- Nominations de deux (2) professeurs à la sous-commission des études
- 17.- Période d'information et questions
- 18.- Prochaine assemblée
- 19.- Levée de l'assemblée

2.- **Procès-verbal de la deux cent soixante-sixième réunion**

2.1 **Adoption**

Sur proposition de madame Marie Gérin, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-sixième réunion, et ce, sans modification.

2.2 **Affaires en découlant**

Le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informent les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-sixième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- **Corrections au calendrier universitaire pour l'année 2009-2010**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres que le 20 mai 2008, le conseil d'administration adoptait le calendrier universitaire pour l'année 2009-2010 (résolution 323-CA-4839) sur recommandation de la commission des études (résolution 265-CE-1856).

Cependant, le projet présenté comportait trois erreurs :

- À la ligne « Réinscription sans frais de retard » du trimestre d'automne 2009, il devrait être écrit « 18 août 2009 » et non pas « 18 août 2008 »;
- À la ligne « Date limite d'inscription » du trimestre d'hiver 2010, il devrait être écrit « 18 janvier 2010 » et non pas « 11 janvier 2010 »;
- À la ligne « Date limite de modification d'inscription : changement de groupe, abandon avec remboursement et ajout de cours – Cours à horaire régulier » du trimestre d'hiver 2010, il devrait être écrit « 18 janvier 2010 » et non pas « 11 janvier 2010 ».

Il a donc été considéré important de soumettre ces corrections à l'attention de la commission des études et du conseil d'administration étant donné, en particulier, le changement que ces modifications entraînent quant à la date limite d'inscription et de modifications d'inscription au trimestre d'hiver 2010.

Conséquemment, un projet corrigé de calendrier universitaire est soumis pour l'année 2009-2010.

Les membres de la commission des études sont invités, en conséquence, à recommander au conseil d'administration, l'adoption du calendrier universitaire pour l'année 2009-2010 avec les modifications apportées.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1876 concernant des corrections au calendrier universitaire pour l'année 2009-2010, laquelle est jointe en appendice.

4.- **Émission de diplômes**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément à l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec, la commission des études doit prononcer la certification requise pour l'émission des diplômes aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marie Gérin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1877 concernant l'émission de diplômes, laquelle est jointe en appendice.

5.- **Émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément à la politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts, la commission des études doit recommander au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts de premier et deuxième cycle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1878 concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle, laquelle est jointe en appendice.

6.- **Émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément aux protocoles d'entente entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais, à l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et à l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec, la commission des études doit recommander à l'Université du Québec à Montréal d'octroyer les diplômes aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Denis Hurtubise, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1879 concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal, laquelle est jointe en appendice.

7.- **Nomination d'une (1) personne chargée de cours à la sous-commission des études**

Le secrétaire général informe les membres que lors de l'assemblée générale du Syndicat des chargées et chargés de cours tenue le 29 avril 2008, madame Luce Gilbert a été réélue comme représentante des personnes chargées de cours à la sous-commission des études, et ce, pour un second mandat de trois (3) ans, soit du 1^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2011.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Patrice Babineau, appuyée par madame Marie Gérin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1880 concernant la nomination d'une (1) personne chargée de cours à la sous-commission des études, laquelle est jointe en appendice.

8.- **Nominations de quatre (4) professeurs au Comité de la recherche et de la création**

Le secrétaire général a procédé à un appel de candidatures le 2 septembre 2008 afin de combler les postes vacants au Comité de la recherche et de la création.

Les professeurs Romaine Malenfant et Sylvie Fontaine ont perdu qualité (sabbatique) et les mandats des professeurs Nada Guzin Lukic et Louise Briand prendront fin le 30 septembre 2008.

Cinq (5) professeurs ont soumis leur candidature. La commission des études est invitée à pourvoir aux nominations au Comité de la recherche et de la création sur recommandation du doyen de la recherche par intérim.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1881 concernant les nominations de quatre (4) professeurs au Comité de la recherche et de la création, laquelle est jointe en appendice.

9.- **Suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en administration scolaire (0382)**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études la suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en administration scolaire (0382).

Le Comité de programme des cycles supérieurs en éducation recommande la suspension temporaire des admissions au programme court de deuxième cycle en administration scolaire (0382) en raison du faible nombre de demandes d'admission et d'inscription. Cette décision fera l'objet d'un nouvel examen dans le contexte de l'évaluation des programmes de deuxième cycle en éducation.

Les membres déplorent la formulation de la recommandation formulée par le Comité de programme où l'on retrouve une remise en question de la pertinence des contenus de formation.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jan Saint-Macary, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1882 concernant la suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en administration scolaire (0382), laquelle est jointe en appendice.

10.- **Suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en renouvellement pédagogique (0441)**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études la suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en renouvellement pédagogique (0441).

Le Comité de programme des cycles supérieurs en éducation recommande la suspension temporaire des admissions au programme court de deuxième cycle en renouvellement pédagogique (0441) en raison du faible nombre de demandes d'admission. À l'instar du dossier traité au point précédent, cette décision fera l'objet d'un examen dans le contexte de l'évaluation des programmes de deuxième cycle en éducation.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jan Saint-Macary, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1883 concernant la suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en renouvellement pédagogique (0441), laquelle est jointe en appendice.

11.- **Modification du programme de maîtrise en éducation, concentration orthopédagogie (3701)**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études une demande de modification du programme de maîtrise en éducation, concentration orthopédagogie (3701) par l'ajout des cours *SPO6023 Rôles de l'orthopédagogie et intervention adaptées* et *SOP6053 Réussite scolaire d'élèves en difficulté et pédagogie différenciée* dans le bloc B de la concentration « Orthopédagogie » de la maîtrise en éducation (3701).

Cette modification est proposée par le Comité de programme de la maîtrise en éducation en raison du faible nombre de cours accessibles aux étudiants.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la

résolution 267-CE-1884 concernant la modification du programme de maîtrise en éducation, concentration orthopédagogie (3701), laquelle est jointe en appendice.

12.- Modification du programme de certificat en informatique de gestion (4108)

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études, à la suite d'une proposition formulée dans ce sens par le Conseil de module de l'informatique, une demande de modification du programme de certificat en informatique de gestion (4108) :

- Remplacement du cours optionnel *INF1563 Programmation 1* par le cours *INF1033 Initiation à la programmation*

Cette modification est motivée par le fait que le cours INF1033 est mieux adapté aux besoins des étudiants de ce programme.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1885 concernant la modification du programme de certificat en informatique de gestion (4108), laquelle est jointe en appendice.

13.- Modification du programme de certificat en design graphique (4745)

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études, à la suite d'une proposition formulée dans ce sens par le Conseil de l'École multidisciplinaire de l'image, une demande de modification du programme de certificat en design graphique (4745) :

- Retrait du cours *AR11063 Composition et plasticité*
- Ajout du cours *AR11033 Logiciels graphiques*

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Marie Gérin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1886 concernant la modification du programme de certificat en arts et design (4745), laquelle est jointe en appendice.

14.- Modification du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers (3265)

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études des modifications au programme de maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers (3265).

Compte tenu des modifications apportées au programme de maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers à l'UQAM, le Comité de programme du MBA et DESS en services financiers propose des modifications au programme de maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers (3265) de l'UQO, en lien avec le protocole d'entente signé entre l'UQAM et l'UQO concernant l'extension du programme d'études.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jan Saint-Macary, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1887 concernant la modification du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers (3265), laquelle est jointe en appendice.

15.- Ajout de cours optionnels à certaines majeures, mineures et certificats en sciences sociales

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études l'ajout de cours optionnels à certaines majeures, mineures et certificats en sciences sociales.

Dans l'optique de l'exercice de rationalisation de l'offre de cours débuté au printemps dernier par le module des sciences sociales, le Conseil de module propose l'ajout à certaines majeures, mineures et certificats de cours optionnels provenant de la banque de cours des autres majeures et mineures.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Marie Gérin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1888 concernant l'ajout de cours optionnels à certaines majeures, mineures et certificats en sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

16.- Nominations de deux (2) professeurs à la sous-commission des études

À la demande du doyen des études, le secrétaire général a procédé à un appel de candidatures le 2 septembre 2008 afin de combler deux (2) postes à la sous-commission des études.

La commission des études est invitée à pourvoir aux nominations sur recommandation du doyen des études.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CE-1889 concernant les nominations de deux (2) professeurs à la sous-commission des études, laquelle est jointe en appendice.

17.- Période d'information et questions

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche commente les statistiques de fréquentation des programmes pour le trimestre d'automne 2008 qui indiquent une baisse approximative de 3 % du volume de crédit dans son ensemble. Cette baisse de l'achalandage global est principalement observée chez les étudiants qui étaient déjà à l'UQO, mais qui se réinscrivent en moins grand nombre ou qui allègent leur nombre de cours ou qui ne poursuivent tout simplement pas leurs études. En effet, le nombre de nouveaux étudiants affiche une hausse par rapport à ce qui était observé à l'automne 2007.

Des membres, réagissant au portrait des statistiques décrites par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, interviennent pour faire valoir leur préoccupation à l'égard des difficultés que semble éprouver l'Université à « retenir » ses étudiants. Il est suggéré, dans ce contexte, de demander aux directions de modules et aux responsables de programmes, de broser sommairement un portrait de la situation pour permettre d'envisager des moyens à privilégier pour corriger cette tendance qui, si elle se maintenait, s'avérerait préjudiciable à l'Université.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe la commission du départ récent du doyen de la recherche, monsieur François Deschênes, qui va poursuivre sa carrière à l'Université du Québec à Rimouski. Le processus de dotation du poste a été enclenché.

Il mentionne que le dossier du projet de la Chaire Senghor a été modifié en fonction des commentaires émis par la commission des études, en mai 2008, et qu'il sera présenté au conseil d'administration pour adoption, à sa réunion du 22 septembre 2008.

Le doyen des études dresse un état de la situation concernant l'évolution de la taille moyenne des groupes au trimestre d'automne 2008 et mentionne que des mesures devront être envisagées pour atteindre les cibles fixées par le conseil d'administration. Dans le cas du campus de Saint-Jérôme, on observe une taille moyenne des groupes supérieure à celle observée à Gatineau.

Le recteur informe la commission des changements qui se pointent à l'horizon de la gouvernance universitaire et qui risquent d'entraîner une reconfiguration majeure des structures universitaires. Il indique que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport va probablement procéder, dans le courant de l'automne, au dépôt d'un projet de loi qui viendrait modifier la composition et le fonctionnement des instances décisionnelles.


Il commente l'avis produit par un comité mandaté par le recteur de l'UQAM, monsieur Claude Corbo, qui a été présenté au conseil d'administration de la même université et qui propose une refonte majeure de la structure de l'Université du Québec qui deviendrait essentiellement une structure fédérée de neuf universités autonomes et conjointement engagées dans le partage de services communs.

18.- **Prochaine assemblée**

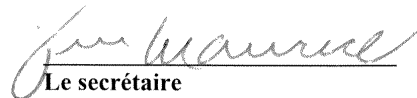
La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le 2 octobre 2008 à 11 h 45.

19.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Jan Saint-Macary, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 13 h 15.



Le président



Le secrétaire